



PREFET DE SAVOIE

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

Création d'une micro-centrale hydroélectrique sur le torrent de Pussy

Commune de La Léchère

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral n°2025-0142 du 18 février 2025, l'enquête publique concernant la demande de création d'une micro-centrale hydroélectrique sur le torrent de Pussy, sur le territoire de la commune de La Léchère, qui a débuté le lundi 27 janvier 2025 et qui devait s'achever le mercredi 26 février 2025 est prolongée de 11 jours, soit jusqu'au lundi 10 mars inclus.

La permanence du commissaire enquêteur initialement prévue le mercredi 26 février 2025 de 14h à 17h est annulée et remplacée par le lundi 10 mars 2025 de 14h à 17h.